



Communiqué de presse

22 octobre 2019

République démocratique du Congo : le déplacement au centre des débats

Kinshasa (CICR / HCR) – A partir de ce mardi 22 octobre 2019, des experts, victimes et témoins se réunissent à Kinshasa pour débattre sur les solutions durables aux situations de déplacement, qui affecte à la fois les personnes déplacées, les réfugiés et les personnes à risque d'apatridie.

Au 31 décembre 2017, 4.5 millions de citoyens congolais avaient fui leurs maisons et villages, et vivaient dans des conditions précaires dans le reste de la RDC, d'après les Nations Unies. Il y a aussi plus d'un demi-million de réfugiés, en provenance de pays voisins, qui ont trouvé refuge en RDC – 540,000 pour être exact. Enfin, près de 860,000 réfugiés congolais ont eux-mêmes trouvé l'asile dans des pays voisins, et beaucoup attendent de pouvoir rentrer chez eux en RDC. Le déplacement est donc un sujet central de la société congolaise.

« L'objectif est d'explorer les solutions que les autorités congolaises, les humanitaires et acteurs de développement, ainsi que la société civile, peuvent mettre en œuvre pour accueillir dignement et protéger les personnes forcées de se déplacer à l'intérieur de la RDC », explique Claudine Mushobekwa, conseillère juridique régionale du CICR.

« Au cours de ces cinq dernières années, le monde a connu une augmentation sans précédent du nombre de personnes déracinées par les conflits et des conditions de vie désastreuses, » dit Fafa Attidzah, Représentant Adjoint du HCR en RDC. *« La RDC est un pays particulièrement affecté, et des solutions viables doivent être trouvées. »*

« Peu de progrès ont été accomplis jusqu'ici concernant la recherche de solutions durables aux problèmes de déplacement, » ajoute Olivier Beer, Représentant Adjoint à la Protection du HCR en RDC. *« Il est grand temps d'étudier les causes profondes des conflits en RDC, plutôt que de recourir systématiquement à des réponses qui maintiennent les déplacés internes dans une situation aussi vulnérable et dépendante de l'aide aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a dix ans. »*

Cette conférence internationale est organisée conjointement par le Comité International de la Croix-Rouge ([CICR](#)) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ([UNHCR](#)), et comptera une intervention vidéo spéciale de Cecilia Jimenez-Damary, Rapporteuse Spéciale sur les personnes déplacées dans leur propre pays.

L'année 2019 marque le 10^{ème} anniversaire de la Convention de l'Union Africaine pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes en Afrique, dite Convention de Kampala. De plus, 2019 marque le 50ème anniversaire de la Convention de l'Union Africaine de 1969 pour les réfugiés en Afrique. Ces instruments représentent un pas important dans la réaffirmation des droits des personnes déplacées et des réfugiés en Afrique. Ils détaillent les obligations des Etats, des groupes armés non étatiques, ainsi que des organisations internationales en matière de prévention, de protection et d'assistance des personnes en situation de déplacement forcé ou d'apatridie. Autant d'éléments que cette conférence cherche à réitérer sous forme de débats et discussions en cette année 2019, que l'Union Africaine a également désignée comme année des réfugiés.

Cet événement, qui durera trois jours, a reçu l'appui du ministère congolais de l'intérieur et de la sécurité à travers la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Informations complémentaires :

Carol Lumingu, CICR / Kinshasa, tél. : + 243 970009165

Simon Englebert Lubuku, HCR / Kinshasa, tél. : + 243 819500202